

## Appartenir à un récit commun : vœux de la maire du Houga

Lutter contre la venue d'une société de solitude



Appartenir à un récit commun : vœux de la maire du Houga

Patricia Galabert, maire du Houga, invite les Folgariens le 4 janvier pour les vœux de la municipalité pour 2019. Elle profite de « ce moment privilégié de convivialité » pour leur adresser un message d'une grande hauteur de vue. Elle constate que « l'évolution de nos modes de vie favorise la montée de l'individualisme » et que la fraternité de notre devise républicaine va mal. Le rôle des élus est donc « de lutter contre le développement insidieux d'une société de solitude » et d'incarner leur territoire. Car ce sont dans les communes que doivent germer les solidarités quotidiennes grâce à une présence quotidienne. Et non dans le mille-feuilles institutionnel où, parfois, les compétences se superposent. Cette solidarité doit être construite sur le territoire communal par des projets qui renforcent « le sentiment d'appartenir à un récit commun » et de se sentir folgarien.

### Réalisations

Ces cinq dernières années, l'interdiction du transit des poids lourds, notamment, a permis d'aménager la RD 6, des parkings, l'éclairage public, l'achèvement du complexe sportif et les travaux de sécurité et d'accessibilité de l'école, de l'église et des chapelles.

En 2018 :

un City Park a été aménagé pour les enfants et les adolescents dans l'ancienne aire multi-sports,

les travaux de la mairie – en cours - doivent aménager ses alentours et remédier à l'exiguïté de ses locaux, à leur manque de confort et de fonctionnalité ; car le service rendu au public va de pair avec une mairie fonctionnelle qui réponde au besoin de services de proximité, apparu avec force lors des événements actuels,

chaque période de vacances donne l'occasion de restaurer une composante de l'école (peinture, isolation, éclairage, chauffage etc.) et un gros chantier de sécurisation et d'accessibilité du groupe scolaire a été entrepris, d'où la création de trottoirs et de 60 places de parking,

le cheminement piétonnier - « liaison douce » - a été signalisé du côté du Chemin de mémoire du 6 août 1944 ; il est sécurisé par une bande végétale et l'on y trouve 40 places de parking

Le financement des travaux d'extension de la mairie, des aménagements de la RD 6, des abords du groupe scolaire, des HLM et du chemin de ronde est constitué de subventions pour 656 177,68 euros et d'un apport de 462 935,26 euros par la commune. Sans recours à l'emprunt et sans augmentation de la fiscalité.

En 2019

la maison l'Oustalet doit devenir une médiathèque de proximité avec des espaces où l'on puisse se rencontrer, échanger des savoirs : des espaces de lecture, de culture, d'insertion, de nouvelles technologies etc. Autrement dit, un « troisième lieu » (ou « tiers-lieu »), c'est-à-dire un lieu qui privilégie les relations humaines et qui redonnera vie à un témoin de l'histoire du Houga, tout en aidant les enfants à penser par eux-mêmes,

un directeur à temps complet – Johann Francke - a été nommé à l'EHPAD

### Un village accueillant

Le Houga est maintenant un ville « où l'on s'arrête, où l'on flâne et où l'on s'installe ». Patricia Galabert a l'ambition de continuer à la changer :

en rendant sa traversée plus attrayante (par l'électrification de quartiers etc.),

en faisant du Chemin de mémoire, un enjeu civique et pédagogique de la transmission du patrimoine mémoriel, « ainsi qu'un enjeu culturel et touristique : noter que Le Houga accueillera cette année des jeunes de moins de 18 ans effectuant une Journée de Défense et citoyenneté sur la thématique mémoire.

En mettant en valeur le site du lac, un des atouts du Houga : depuis le décret du 12 mai 2015, la responsabilité de l'ouvrage relève de la mairie ; l'étude en cours établira l'état des lieux et une vidange suivra qui permettra de renforcer et/ou vérifier les berges et la digue pour, enfin, développer des activités touristiques.

### Le dossier de l'eau

Dans le courant du premier semestre, les Folgariens consommeront de l'eau du forage de La Fontaine Sainte d'Estang. Les travaux sont subventionnés à 67,5 % par l'Agence de l'eau et le département. « Aucune subvention n'aurait été accordée en cas de rattachement à un autre syndicat ».

La maire rejette les rumeurs :

non, des filtres à charbon actif à La Béroge ne régleraient pas le problème des nitrates : la préfecture oblige à fermer ce forage,

non, on ne peut pas faire venir l'eau de Flaquet (à Perchède) : les études ont démontré que la pression est insuffisante.

Le choix a été fait sur la base des analyses de professionnels, pour le meilleur rapport qualité/prix et le développement durable. Sachant qu'il faut « une vision apaisée et tournée vers l'avenir de la gestion de l'eau ». En travaillant avec les agriculteurs et en les respectant.

Patricia Galabert insiste sur le sens donné à tous ces projets : « faire commun », maintenir des espaces de solidarité dans la commune. Grâce aux services publics, au réseau associatif et aux bénévoles. Ceux-ci doivent être reconnus et aidés, car, sans eux, sport et culture auraient des coûts élevés.

### Conclusion

En conclusion, la maire rend hommage au dévouement des sapeurs-pompiers volontaires. En 2018, ils ont effectué 249 interventions dans 45 communes, dont 89 au Houga, soit un record depuis la création du centre de secours en 1889. Avec discrétion et générosité, ils jouent un rôle déterminant dans le vivre ensemble : « leur engagement est un bel acte citoyen qui mérite le respect ».

L'actualité est difficile. Il faut réapprendre à nous parler et bannir les violences verbales qui entraînent souvent les violences physiques. En espérant que le débat à venir permette d'écouter et de construire ensemble – dans le temps long.

N.B. - Les photos ont été communiquées par Patricia Galabert



La maire et le conseil municipal



Les jeunes sapeurs-pompiers



Les Folgariens présents



Patricia Galabert lors de son allocution